

RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 01633

Numéro SIREN : 820 329 845

Nom ou dénomination : A.T.E.C

Ce dépôt a été enregistré le 09/11/2020 sous le numéro de dépôt 18292



Greffe du tribunal de commerce de Montpellier
C.J.M. - 9 Rue de Tarragone 34070 MONTPELLIER
www.greffe-tc-montpellier.fr - www.infogreffe.fr

CT/2016 B 01633

FIDUCIAIRE CEVENNES PROVENCE
1 BOULEVARD JEAN JAURES
30140 ANDUZE

Nos références : CT/2016 B 01633

RÉCÉPISSÉ DE DÉPÔT

(Articles R.123-102 et R.123-111 du code de commerce)

CONCERNANT :

Forme juridique : Société par actions simplifiée

Dénomination sociale : A.T.E.C

Siège social ou établissement principal (pour société étrangère) :

8 AVENUE DE FONTMAGNE
34670 SAINT-BRÈS

Immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le n° 820329845 R.C.S Montpellier

Le greffier soussigné constate le 09/11/2020 le dépôt, enregistré sous le numéro 2020/18292, des actes et pièces suivants :

- Les documents comptables sociaux de l'exercice clos le 31/12/2019

Récépissé délivré le 02/12/2020

Le greffier





N° 11084* 21

Formulaire obligatoire
(art.223 du Code général des impôts)

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Formulaire à déposer
en double exemplaire

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065 - SD
2020

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01/01/19	et clos le	31/12/19	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprise de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :		Adresse du siège social :	
Sas ATEC 8 AVENUE DE FONTMAGNE 34670 SAINT-BRES			
SIRET 8 2 0 3 2 9 8 4 5 0 0 0 1 1		Mél : antoine.le.roux@atec-sas.fr	
Adresse du principal établissement :		Ancienne adresse en cas de changement :	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :	
SIRET	

B ACTIVITE

Activités exercées	Travaux d'installation électrique dans t	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	--	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 31 % ou 33 1/3 %	Bénéfice imposable à 28 %	70 410	Déficit	
	Bénéfice imposable à 15 %	38 120	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %		
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %		PV exonérées (art. 238 quindecies)
	Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %		

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles art. 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	☐	Pôle de compétitivité, art. 44 undecies	☐
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	☐	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies	☐	Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	☐	Autres dispositifs	☐
		Zone de développement prioritaire, art.44 septdecies	☐		
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %	
--	--

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n°2065-SD)

1- Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre	
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom / Adresse 0 N°
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom / Adresse N°

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	NON	X	Si oui, indication du logiciel utilisé
---	-----	-----	---	--

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
SARL FIDUCIAIRE CEVENNES PROVENCE 1 BOULEVARD JEAN JAURES 30140 ANDUZE Tél : 0466616107	
OGA/OMGA	Viseur conventionné
(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant :
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné :	Date : 31/07/20 Lieu : ANDUZE
	Qualité et nom du signataire PRESIDENT THOMAS MAZUR
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné	Signature <i>Certifié confiance</i>

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065 - SD

H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS											
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾ payées par la société elle-même		a	payées par un établissement chargé du service des titres				b				
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾							c				
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées							d				
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)							e				
							f				
							g				
							h				
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾							i				
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI							j				
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾							Total (a à h)				
I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-I à 6 ann. III au CGI) : * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants			Pour les SARL Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société. Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :						
				à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6				
					Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements			
1			2	3	4	5	6	7	8		
J DIVERS											
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)											
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION											
REMUNERATIONS				MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15 %							
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)			215 993		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice						
					MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice						
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)					MVLT réalisée au cours de l'exercice						
					MVLT restant à reporter						

[Signature]

Désignation de l'entreprise Sas ATEC					Néant ☐ *				
Adresse de l'entreprise 8 AVENUE DE FONTMAGNE					34670 SAINT-BRES				
SIRET 82032984500011									
Durée de l'exercice en nombre de mois * 12					Durée de l'exercice précédent * 12				
					Exercice N clos le 31/12/2019				
ACTIF					Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilités incorporelles	Fonds commercial *	010		012				
		Autres *	014		016				
	Immobilités corporelles *		028	44 175	030	19 361	24 814		
	Immobilités financières * (1)		040	1 702	042		1 702		
	Total I (5)		044	45 877	048	19 361	26 516		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052				
		Marchandises *	060		062				
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	1 000	066		1 000		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	171 301	070		171 301		
		Autres* (3)	072	47 242	074		47 242		
	Valeurs mobilières de placement		080		082				
	Disponibilités		084	54 213	086		54 213		
	Charges constatées d'avance *		092		094				
Total II		096	273 755	098		273 755			
Total général (I + II)				110	319 633	112	19 361	300 271	
PASSIF					Exercice N NET 1				
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120			5 000		
	Ecart de réévaluation			124					
	Réserve légale			126			500		
	Réserves réglementées *			130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* 131)			132			98 604		
	Report à nouveau			134					
	Résultat de l'exercice			136			83 097		
	Provisions réglementées			140					
Total I				142			187 201		
Provisions pour risques et charges				Total II		154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166			20 968		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169 17 321)			172			92 103		
REVENUS	Produits constatés d'avance			174					
	Total III				176		113 071		
Total général (I + II + III)				180			300 271		
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195				
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		11 226		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		1 500		

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise Sas ATEC

Néant ☐ *

A- RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR 018 ☐

Exercice N clos le 31/12/2019

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210	6 238	
	Production vendue {	biens	dont export et livraisons intracommunautaires {	215	214		
		services *		217	218	820 027	
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222		
	Production immobilisée*				224		
	Subventions d'exploitation reçues				226		
	Autres produits				230	2 202	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232	828 468	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234		
	Variation de stocks (marchandises)*				236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	95 068	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240		
	Autres charges externes* : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)				242	214 137	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 872)				244	6 672	
	Rémunérations du personnel*				250	290 835	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	105 861	
	Dotations aux amortissements*				254	8 846	
	Dotations aux provisions				256		
	Autres charges {	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259			262	15	
	cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260	54					
Total des charges d'exploitation (II)					264	721 435	
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	107 033	
Produits financiers (III) 280							
Charges financières (V)					294	3	
Produits exceptionnels (IV)					290	1 500	
Charges exceptionnelles (VI) {							
dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)					347		
dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)					348		
Impôt sur les bénéfices* (VII)					306	25 433	
2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)					310	83 097	
B- RÉSULTAT FISCAL							
Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2					312	83 097	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316		
	Amortissements excédentaires(art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles				318		
	Provisions non déductibles*				322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)				324	25 433	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* 248		330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option ((Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) 249)				251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997	
Déductions	Entreprises nouvelles (44 sexes) 986		ZFU -TE (44. octies et octies A) 987		342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies) 981		JEI (44. sexes A) 989				
	ZRD (44 terdecies) 127		ZRR (44. quindécies) 138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies) 991		Pôles de compétitivité hors CICE (art 44. undécies) 990				
	ZFANG (44 quaterdecies) 345		Investissements outre-mer 344				
	BUD (44 sexdecies) 992		Zone de développement prioritaire (44 septdecies) 993				
	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit		346		350	
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)		655			
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)		643			
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)		645			
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)			647				
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)			648				
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite		641				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS							
Bénéfice col. 1 Déficit col. 2					352	108 530	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356		
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :					360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS							
Bénéfice col.1 Déficit col.2					370	108 530	
					372		

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

3 IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS VALUES - MOINS VALUES

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : Sas ATEC						Néant ☐ *		
I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	19 649	442	3 327	444		446	22 976	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460	19 000	462	7 199	464	5 000	466	21 199	
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
Immobilisations financières		480	1 002	482	700	484		486	1 702	
TOTAL		490	39 651	492	11 226	494	5 000	496	45 877	
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	2 274	532	4 909	534		536	7 183	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
	Matériel de transport	550	13 242	552	3 937	554	5 000	556	12 178	
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566		
TOTAL		570	15 515	572	8 846	574	5 000	576	19 361	
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé		1	RENAULT	2		3		4		5
			KANGOO 1.5 DCI							
		6		7		8		9		10
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme				
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧		
1	5 000	5 000		1 500	1 500					
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578 5 000	580 5 000	582	584 1 500	586 1 500	581	587	589		
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579		Régularisations	590	583	594	595		
TOTAL		596	1 500	585	597	599				

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2033 - NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS

Formulaire obligatoire (article 302 septies A
bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : Sas ATEC

Néant ☐ *

I

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		630		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		630		644		646	
	sur clients et comptes rattachés	650		642		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		652		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales agence- ments amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER
NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau N° 2033-B-SD		780

II

DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III

DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	

IV

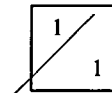
DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI	325		381	
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327			
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		380	
N° du centre de gestion agréé				388	
Montant de la TVA collectée				374	29 445
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378	52 476
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033 - NOT-SD.

Désignation de l'entreprise : Sas ATEC		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01/01/2019		et clos le : 31/12/2019	
Durée en nombre de mois		12	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	12
Dont apprentis		657	
Dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	826 265
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	826 265
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	14
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	14
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		121	125 466
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	172 126
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	15
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	297 607
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée		(Total 1 + Total 2 - Total 3)	137 528 672
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF		117	528 672
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre		020	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	826 265	Effectifs au sens de la CVAE *
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)	026		
Période de référence	024	0 1 / 0 1 / 2 0 1 9	160 3 1 / 1 2 / 2 0 1 9
Date de cessation			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.			
* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § "déclaration des effectifs" et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § "Répartition des salariés".			



N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31/12/2019

SIREN

8 2 0 3 2 9 8 4 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

Sas ATEC

ADRESSE (voie)

8 AVENUE DE FONTMAGNE

CODE POSTAL

34670

VILLE

SAINT-BRES

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique LE ROUX Prénom(s) ANTOINE
 Nom marital LE ROUX % de détention 50,0000 Nb de parts ou actions 250,00
 Naissance : Date 05/06/1986 N° Département 34 Commune MONTPELLIER Pays France
 Adresse : N° 8 Voie AVENUE DE FONTMAGNE
 Code Postal 34670 Commune SAINT-BRES Pays France

Titre (2) M Nom patronymique MAZUR Prénom(s) THOMAS
 Nom marital MAZUR % de détention 50,0000 Nb de parts ou actions 250,00
 Naissance : Date 24/03/1985 N° Département 30 Commune ALES Pays France
 Adresse : N° 4 Voie RUE DU JEU DE L'ARC
 Code Postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays France

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD



Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

DGFIP N° 2033-G-SD 2020



(1)

☒ Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

SIREN

8 2 0 3 2 9 8 4 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Sas ATEC

ADRESSE (voie) 8 AVENUE DE FONTMAGNE

CODE POSTAL 34670

VILLE SAINT-BRES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT-SD.

ATEC

SAS au capital de 5.000 €

Siège social
8 avenue de Fontmagne - 334670 SAINT BRES

RCS MONTPELLIER 820 329 845

RAPPORT DE GESTION

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 18 SEPTEMBRE 2020 (Exercice clos le 31/12/2019)

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis ce jour en assemblée générale ordinaire, afin de vous présenter les résultats de l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et soumettre à votre approbation les comptes annuels et le bilan dudit exercice. Ces comptes ont été établis selon la même présentation et les mêmes méthodes d'évaluation que pour l'exercice précédent.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au cours de l'exercice 2019, nous avons réalisé un chiffre d'affaires HT de 826.265 €.

Nos charges d'exploitation se sont élevées à 721.435 € dont notamment :

- 214.137 € d'autres charges externes ;
- 290.835 € de rémunérations du personnel ;
- 105.861 € de charges sociales ;
- 8.846 € de dotations aux amortissements.

Nous dégageons un bénéfice d'exploitation de 107.033 €.

Après comptabilisation des résultats financiers et exceptionnels, et d'une provision sur l'impôt sur les sociétés de 25.433 €, l'activité de cet exercice se traduit par un bénéfice net de 83.097 €.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter la totalité du bénéfice de l'exercice de 83.097 € en distribution de dividende.

Nous vous proposons également de procéder à une distribution complémentaire de dividende de 6.903 €, par prélèvement de ladite somme sur la réserve ordinaire, poste « Autres réserves ».

Le dividende global s'élèverait ainsi à la somme de 90.000 € - soit 180 par action – dont la mise en paiement pourrait avoir lieu à compter de ce jour.



ALR

Nous vous remercions d bien vouloir approuver les comptes et résolutions qui vous sont présentés, et de donner quitus à votre président pour sa gestion au cours de l'exercice écoulé.

Préalablement, nous allons vous donner lecture de notre rapport spécial sur les conventions réglementées par l'article L 227-10 du Code de Commerce.

Le Président



ALR

ATEC

SAS au capital de 5.000 €

Siège social

8 avenue de Fontmagne - 334670 SAINT BRES

RCS MONTPELLIER 820 329 845

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 18 SEPTEMBRE 2020

Affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2019

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter la totalité du bénéfice de l'exercice de 83.097 € en distribution de dividende.

L'assemblée générale décide en outre de procéder à une distribution complémentaire de dividende de 6.903 €, par prélèvement de ladite somme sur la réserve ordinaire, poste « Autres réserves ».

Le dividende global s'élèvera ainsi à la somme de 90.000 € - soit 180 € par action – dont la mise en paiement aura lieu à compter de ce jour et jusqu'au 30/09/2020 au plus tard.

L'assemblée générale rappelle les dividendes versés au titre des trois derniers exercices, soit :

- 2016 : néant
- 2017 : 9.000 €
- 2018 : 50.000 €

ADOPTION

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité par l'assemblée du 18 septembre 2020.

LE PRESIDENT
("Certifié conforme")


ALR
CERTIFIÉ CONFORME